



**Projet pédagogique de l'accueil de loisirs  
3 / 11 ans de Puygremier  
2021/2022**



## Préambule

La Commune de Dissay harmonise et coordonne l'ensemble des accueils éducatifs de son territoire au sein d'un seul et même service Enfance-Jeunesse. L'objectif est de favoriser le maillage entre les différents accueils, mais aussi avec la vie associative locale, les politiques communales et les différents enjeux liés à la politique enfance jeunesse du territoire (Communauté Urbaine de Grand Poitiers, inter-centres, etc.).

Ce document a pour objectif de définir les projets d'animations pour l'accueil de loisirs et d'encadrer l'organisation dans le but de répondre collectivement aux attentes et besoins des enfants.

Ce projet pédagogique de l'Accueil de loisirs de Puygremier prend en compte les objectifs éducatifs et les valeurs défendus au sein de la commune de Dissay. Il évolue chaque année en fonction du contexte, des projets mis en place et des observations faites par les équipes.

Pour atteindre les objectifs de l'Accueil de loisirs, il convient de définir les moyens à mettre en œuvre pour l'aménagement de l'espace, le respect des règles d'hygiène et de sécurité et les actions à développer ; donner à chaque animateur un cadre professionnel correspondant à ses compétences, ses expériences et à ses propositions. Afin d'observer et d'évaluer les actions réalisées. Afin de faire évoluer et d'améliorer l'Accueil de loisirs, dans une réflexion avec les élus et les responsables des services.



## I) Le territoire

- La commune de Dissay

Le territoire communal est partagé naturellement par le Clain. Le centre bourg est situé dans la vallée du Clain, appuyé sur le coteau sud au-dessus duquel on trouve des plaines agricoles. Les zones constructibles et d'activités s'étendent principalement au nord de la commune. Les vallées du Clain, de la Pallu et des Pendants sont classées en zone naturelle où les possibilités d'aménagements et de constructions sont fortement limitées. La trame végétale naturelle, boisements alluviaux et zones humides y sont spécifiquement protégés. La commune bénéficie également de la proximité de la forêt de Moulière, du parc de Saint-Cyr et de la réserve naturelle du Pinail. Depuis 2015, la commune est engagée dans une démarche d'Agenda 21.

Située à l'interface entre l'espace urbain et l'espace rural et bénéficiant d'un bassin d'emploi important, Dissay est une ville attractive qui connaît un développement démographique soutenu. La population a doublé en 50 ans et compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 3351 habitants.

### Les équipements :

Sur la rive gauche du Clain se situent l'école maternelle Tony Lainé, la crèche parentale multi-accueil « Karabouille », l'Accueil de loisirs jeunes de la Mourauderie (11 / 17 ans), la salle polyvalente et le gymnase, la gare SNCF (TER), la Maison des associations, un complexe sportif, le city stade et le skate-park.

Dans le Centre-Bourg se trouvent l'école élémentaire Paul-Émile Victor, la salle Galipeau (dojo), la médiathèque, la Mairie et les commerces de proximité.

Aux abords du Clain, un espace a été aménagé avec une aire de pique-nique et un espace de jeux.

### Les associations :

La commune de Dissay possède un tissu associatif très dense, avec une trentaine d'associations à vocations sociale, sportive, culturelle, éducative et environnementale. On peut citer les Parents d'Elèves (APE) « Les p'tits les grands », le Carrefour de l'amitié (association des seniors), l'ADAB Vilvert (distribution de paniers de légumes bio locaux), l'association OTAM initiation au Hip Hop, les Restos du cœur, Le Foyer d'Education Populaire et Sportive (FEPS) qui développe plusieurs activités (notamment la gestion du coteau des Pendants en partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels), le Comité des fêtes, le Comité de jumelage, les clubs de judo JVC et de taekwondo, le CS Dissay Football, le Val Vert basket, les clubs de Twirling ou encore le théâtre du Clos-Belhoir, la Cirquerie, la Banda, etc.



- La mairie

La commune de Dissay gère :

- Un Accueil périscolaire/TAP à l'école maternelle Tony Lainé.
- Un Accueil périscolaire/TAP à l'école élémentaire Paul-Émile Victor.
- Un Accueil Jeunes 11-17 ans à la Mourauderie,
- Un Conseil Communal des Enfants,
- Un Accueil de loisirs sans hébergement à Puygremier pour les 3/11 ans.

La mairie de Dissay s'est engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2014, déclinée en 3 grands axes :

- Favoriser l'économie locale et les modes de consommation sobres.
- Le renforcement des services et animations de proximité.
- La préservation de la qualité environnementale.

La commune de Dissay a défini un projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ses principaux objectifs :

- Protéger et restaurer les continuités écologiques, la biodiversité, les espaces naturels agricoles et sylvicoles.
- Contenir l'étalement urbain.
- Réaliser un axe de circulations douces entre les deux rives du Clain.
- Favoriser l'utilisation des transports en commun, du covoiturage ainsi que les modes de déplacements non motorisés.

La commune est par ailleurs signataire de la charte « Terre saine » avec l'ex-région Poitou-Charentes. Elle tient à maintenir et développer le maillage d'espaces verts et s'inscrit dans le projet régional « l'arbre et la haie ». Elle dispose de nombreux chemins, circuits et pistes cyclables aménagés reliant diverses zones d'intérêt écologique, présence d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).



## • L'Accueil de loisirs de Puygremier :

L'Accueil de loisirs de Puygremier se situe dans une propriété de 3 hectares à l'écart du centre bourg de la commune de Dissay (environ 3 km). Il bénéficie ainsi du calme de la campagne grâce à son encaissement entre un coteau boisé et une forêt alluviale le séparant de la voie ferrée.

L'ensemble du site se compose de :

- Un grand bâtiment, comprenant une salle d'activités pour les 3/6 ans, une salle de sieste, une cuisine équipée, une salle à manger, une salle polyvalente, ainsi qu'un bureau administratif. Et au premier étage une salle d'activités pour les 6/11 ans.
- Un bâtiment annexe comportant, au niveau inférieur, un espace dédié à l'animation : salle polyvalente, salle d'activités et une laverie. Le niveau supérieur abrite des espaces d'hébergement de nuit ;
- Des locaux de rangement ;
- Un espace vert ;
- Une grande cour extérieure sécurisée.

### A - Le fonctionnement :

L'Accueil de loisirs de Puygremier est agréé par la Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour accueillir le mercredi 78 enfants (42 de 3 à 6 ans et 36 de 7 à 11 ans) et pendant les vacances scolaires 40 enfants (16 de 3 à 6 ans et 24 de 6 à 11 ans). Afin de répondre aux réglementations, l'organisation de l'encadrement des enfants de Puygremier s'établit comme suit :

#### **Les mercredis, le temps d'accueil périscolaire est ouvert de 12h à 17h. De 17h à 18h30, temps de garderie :**

- Un directeur et une directrice adjointe
- 1 animateur pour 18 enfants de 7 à 11 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de 3 à 6 ans.

#### **Pendant les vacances scolaires, dans le cadre d'un temps d'accueil extrascolaire de 9h à 17h (Temps de garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30) :**

- Un directeur et une directrice adjointe
- 1 animateur pour 12 enfants de 7 à 11 ans.
- 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans.



Le départ et l'arrivée des enfants doivent se faire uniquement en présence des parents ou d'une tierce personne sur demande écrite des parents.

**L'enfant mineur, est placé sous la responsabilité de l'animateur, jusqu'à sa prise en charge physique par l'un de ses parents ou tuteur.**

**Horaires d'accueil des parents :**

- Horaires d'arrivée : de 7h30 à 9h pendant les vacances scolaires et à partir de 12h les mercredis.
- Horaires de départ : de 17h à 18h30 au cours des vacances scolaires et à partir de 14h les mercredis.
- En dehors de ces horaires l'accès à l'Accueil de loisirs sera exclusivement réservé au personnel communal.

**Un transport en bus est organisé les mercredis (période scolaire) :**

- 1 animateur prend en charge les enfants à l'école élémentaire Paul-Émile Victor (11h30).
- 1 autre animateur ceux de l'école maternelle Tony Lainé (11h35).
- 1 animateur assure l'accueil des enfants venant des autres communes à partir de 12h à l'accueil de loisirs.
- Le directeur coordonne des différents sites de départ des enfants.



## II) Le projet pédagogique

Le projet pédagogique a pour but de mettre en œuvre la politique communale définie pour l'accueil de loisirs en lien avec le Projet Educatif De Territoire de la commune (PEDT). Il se décline en objectifs éducatifs et pédagogiques :

| Objectifs éducatifs  | Objectifs pédagogiques et opérationnel  |
|--|---|
| <b>L'épanouissement, l'autonomie et le développement personnel de l'enfant</b> | <u>Créer un cadre de vie sécurisé et adapté aux enfants :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement modulable des salles d'activités et de vie commune adaptées aux catégories d'âges et besoins suivant les activités.</li><li>- Mise à disposition du public de matériel adapté à leurs caractéristiques.</li></ul>   |
|  | <u>Respecter le rythme et les besoins des enfants :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer aux enfants des temps d'accueils répondant à leurs besoins physiologiques et mentaux.</li></ul>  |
|  | <u>Permettre aux enfants d'être autonomes et acteurs de leurs temps de loisirs :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à disposition des enfants de matériel d'activité adapté qui leur permettra une utilisation autonome dans un cadre sécurisé.</li><li>- Sensibiliser le groupe aux tâches collectives du centre comme le rangement ou débarrasser les tables.</li></ul> |
| <b>Favoriser la socialisation et la citoyenneté</b>                            | <u>Favoriser l'entraide et les échanges entre les enfants et les adultes :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'activités sollicitant l'entraide au sein du groupe et favorisant l'appartenance au collectif.</li></ul>  |
|  | <u>Favoriser la découverte de la Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'activités thématiques sur le monde qui les entourent comme les institutions / le travail des pompiers ou des policiers.</li><li>- Favoriser une démarche citoyenne et respectueuse de l'environnement (ex : le recyclage)</li></ul>  |



|  |  |
|--|--|
| <b>Développer l'éveil artistique, sportif et environnemental et l'ouverture vers l'extérieur</b> | <u>Favoriser la découverte de nouvelles pratiques sportives :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser la découverte de nouveaux sports ou permettre l'initiation à des sports non accessibles sur leur territoire.</li></ul>   |
|  | <u>Encourager la découverte artistique et culturelle, développer la créativité et l'imaginaire et l'ouverture vers l'extérieur :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser la découverte de nouvelles formes ou techniques artistiques.</li><li>- Faire découvrir des œuvres d'artistes réalisés à travers le monde.</li><li>- Activités en dehors de l'ALSH et avec les partenaires extérieurs</li><li>- Séjours et camps</li></ul> |
| <b>Développer la cohérence éducative du service Enfance-Jeunesse</b>                             | <u>Développer les passerelles avec les structures liées à l'enfance-Jeunesse de la commune :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place avec le secteur jeunes de projets passerelles entre les « grands » de Puygremier et les adolescents.</li></ul>  |
|  | <u>Favoriser les liens intergénérationnels et la découverte des associations locales :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre la découverte de la vie associative locale.</li><li>- Mettre en place des projets intergénérationnels.</li></ul>  |
|  | <u>Développer les échanges inter centres</u>   |



|  |  |
|--|--|
| <b>Développer l'investissement et la participation des parents</b> | <u>Favoriser la communication et les échanges avec les parents des enfants fréquentant l'accueil de loisirs :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser une communication constructive avec les familles à travers la présentation de la journée de leur enfant.</li><li>- Inviter les familles à participer à des temps d'activités ou de restitutions des projets afin de les faire participer à la vie du centre.</li></ul> |
|--|--|

### **Orientation des projets :**

Dans le cadre de ce projet pédagogique, plusieurs types d'activités seront organisés par l'équipe d'animation, adaptés aux enfants de 3 à 11 ans. Ces projets évolueront tout au long de l'année, mais seront axés sur plusieurs orientations (liste non-exhaustive) :

- Culture,
- Expressions artistiques,
- Environnement,
- Education à la citoyenneté,
- Education au goût,
- Activités traditionnelles autour du livre, des jeux de société,
- Actions intergénérationnelles,
- Activités de sensibilisation à la culture urbaine,
- Sports ...

En dehors des activités au sein de l'Accueil de loisirs, des sorties culturelles et ludiques seront organisées (ex : piscine, sortie à la plage, visites de patrimoine, rencontres inter-centres, etc.).

Sur la période estivale, l'équipe d'animation proposera des mini-camps aux enfants de 7 à 11 ans. Ils seront formalisés par des projets spécifiques liés à la période des vacances d'été.

### **III) Rôle de l'animateur.rice**

#### **L'animateur.rice est un agent de relation**

- Par son écoute attentive et sa disponibilité, l'animateur.rice prend en compte les spécificités de chacun ;
- En donnant des références et des règles, l'animateur.rice instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité ;



- En étant cohérent.e ses actes correspondent à ses paroles (et vice-versa) ;
- En développant les relations et en favorisant l'autonomie.

### L'animateur·rice facilite l'expression

- En proposant des projets et / ou en accompagnant les enfants dans leurs propositions de projets ;
- En favorisant la création et la découverte, notamment par le jeu ;
- En proposant des modes d'intervention différents et variés en fonction du public ;
- En étant une personne ressource dotée de compétences techniques.

### L'animateur·rice est une personne responsable

- Qui veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tou·tes ;
- Qui est structurante : donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun·e évolue en sécurité ;
- Qui est respectueuse des idées des autres ; a elle-même des convictions, les exprime, sait les défendre sans les imposer ;
- Qui fait confiance aux enfants.

## B - Les Moyens :

### **Moyens humains.**

#### ***L'équipe d'animation permanente :***

- Un Directeur titulaire du BPJEPS.
- Une directrice adjointe titulaire du BPJEPS.
- Deux animateurs polyvalents.

#### ***L'équipe d'animation ponctuelle :***

- Un animateur renfort de la collectivité
- Stagiaire(s) BAFA

#### ***La restauration :***

Le mercredi, les repas sont préparés à la cuisine centrale de l'école Paul-Émile Victor par le personnel communal, puis livrés en liaison chaude à l'Accueil de loisirs de Puygremier. Pendant les vacances scolaires, un agent communal assure la préparation des repas livrés par une société spécialisée en liaison froide.



Les menus mensuels sont communiqués et affichés sur place ainsi que sur le site internet de la commune ([www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)).

Un goûter est fourni par la collectivité et distribué à chaque enfant.

La composition des menus est du ressort de la restauration et du prestataire extérieur pour les vacances.

Dans la mesure où aucune absence de produit allergisant ne peut être garantie totalement, aucun menu spécifique ne pourra être proposé aux enfants allergiques, Dans ce cas, la commune demande aux familles de fournir le repas et le goûter.

Toute demande de menus spécifiques devra faire l'objet d'un courrier et sera traitée au cas par cas.

Organisation type sur les temps d'activité :

| Mercredi après-midi   | Journée de vacances scolaires  |
|---|--|
| -12h : arrivée des enfants à l'accueil de loisirs   | -7h30 à 9h : Accueil des parents et arrivée progressive des enfants. |
| -Temps du repas   | -Temps d'activités   |
| -Temps calme pour le groupe des enfants de 7/11 ans et pour les enfants de grande section de maternelle | -Jeu libre   |
| -Temps de sieste avec des réveils échelonnés  | -Temps du repas  |
| -Temps d'activité   | -Temps calme   |
| -Jeu libre  | -Temps de sieste avec des réveils échelonnés                         |
| - Goûter  | -Temps d'activités   |
| 17h à 18h30 : Temps de garderie et départ échelonné des enfants   | -Jeu libre   |
|                      | -Goûter  |
|   | 17h à 18h30 : Temps de garderie et départ échelonné des enfants      |

C – Accueil inclusif

Garantir un accueil inclusif, c'est d'abord prendre le temps d'écouter la demande ou les inquiétudes d'une famille. C'est être préparé à l'inconnu dans la démarche d'accueil et à l'éventualité que cet accueil demande quelques ajustements au bénéfice de tous.



Afin de répondre au mieux aux objectifs ci-dessus, nous proposons à chaque famille la possibilité de visiter avec leur enfant les locaux et de rencontrer le personnel avant la première venue de l'enfant. Pour cela un rendez-vous est fixé en amont pour échanger avec les familles et préparer au mieux l'accueil.

#### D - Le Comité de pilotage

Le comité de pilotage de Puygremier est un lieu de discussion rassemblant des représentants des familles, des élus et des membres du personnel. Existant depuis 2016, son objectif est de permettre aux membres d'échanger et discuter de l'organisation de la structure, des projets et de la place des familles au sein de l'accueil de loisirs pour améliorer la qualité d'accueil pour le public.

### VI) Evaluation

- L'évaluation concertée du projet pédagogique

Elle s'effectuera avec les élus et l'équipe d'animation tous les ans afin de réajuster les objectifs et le mode d'intervention vis-à-vis des enfants.

- L'évaluation des projets d'animations :

Une fois par semaine, pendant les vacances scolaires et une fois par mois pour les accueils hebdomadaires.

 Le Maire,  
Michel FRANÇOIS